



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC
SÉANCE DU 12 AVRIL 2025**

Nombre de conseillers	15	Date de convocation	03/04/2025
En exercice	14	Date de la séance	12/04/2025
Présents	11	Heure de la séance	9H30
Votants	13	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal de Vérac
Quorum	8	Président de séance	Dominique BEC

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
BEC Dominique	X		
MAUBERT-SBILE Karine	X		
MALARET Stéphane	X		
LIPPS Pascal		X	MALARET Stéphane
GISTAIN Marie-Angèle	X		
CANO-DUMONT Geneviève	X		
CATALOGNA Magali	X		
CASTREC Yves	X		
GUERIN Evelyne	X		
HAGUENIN Mélanie		X	
HAUCHARD Béatrice		X	GUERIN Evelyne
LENE Luc	X		
LEON Frédéric	X		
REBEL Cyril	X		

N° 2025/09-1204- DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2025

Pour faire suite aux réunions de la commission des finances des 22 février et 21 mars 2025, monsieur le Maire propose le programme d'investissement 2025 comme suit :

OBJET	Restes à réaliser 2024	Devis ou estimatif
Maîtrise d'oeuvre, études annexes et travaux du service technique	26 942,37 €	469 710,00 €
Etude faisabilité Eco-quartier EPFNA	3 300,00 €	
SPS et contrôle technique aménagement bourg	15 526,52 €	
Maîtrise d'oeuvre et travaux Eglise	79 347,28 €	
Mise aux normes porte-fusibles scène centre culturel	680,00 €	
Acquisition écran de projection centre culturel		1 169,76 €
Maîtrise d'oeuvre et études annexes tiers-lieu culturel	128 351,74 €	4 116,00 €
Préparation sols avant plantation arbres – espaces publics gymnases		600,00 €
Maîtrise d'oeuvre, études annexes et travaux école maternelle + mise aux normes cuisine et restaurant scolaire	108 854,33 €	1 435 200,00 €
Bornage + échanges parcelles tiers-lieu		3 000,00 €
Vidéo communication projets communaux	5 150,00 €	
Nettoyage façade Mairie + mobilier + ordinateur bibliothèque		6 780,00 €

Etude Hydraulique gestion pluviales du bourg vers les Maurins		19 600,00 €
Solde éclairage public LED		1 190,00 €
Mise en sécurité trottoir et passage piétons RD 246		3 580,00 €
TOTAL	368 152,24 €	1 951 745,76 €

Ces immobilisations prévisionnelles sont incluses dans le budget 2025 aux chapitres 21 et 23 de la section d'investissement.

Monsieur le Maire soumet aux membres présents le vote de ce programme 2025.

DECISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le programme d'investissements 2025 ;

AUTORISE monsieur le Maire à mettre en concurrence les entreprises pour la réalisation des ces investissements ;

AUTORISE monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à la réalisation de ces travaux et acquisitions.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

Berger
Leyroux

ID : 033-213305428-20250412-2025091204-DE

VOTE : **CONTRE 1**

ABSTENTION 2

POUR 10

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré le 12 Avril 2025

Le Maire,
Dominique BEC

A Vérac, le 14 Avril 2025

Pour copie conforme,

Evelyne GUERIN
Secrétaire de séance

